

Septembre 2021



crédit : Elisabeth Eremina / Ville de Paris

Projet éducatif de territoire

Arrondissement :

Paris 6^e



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

1 – Contexte local

Le 6^e arrondissement compte 40 916 habitants. Il a connu la plus forte baisse démographique à Paris depuis les 5 dernières années. Arrondissement central et cœur historique de la rive gauche parisienne, il se caractérise par une population plutôt aisée, constituée de cadres supérieurs, de personnes âgées de plus de 60 ans, et d'étudiants nombreux mais souvent précaires.

Les familles avec enfants sont sous représentées : près d'une famille sur deux est un couple sans enfant. Le nombre de familles nombreuses (3 enfants ou plus) est, en outre, en nette diminution. Le nombre de jeunes âgés de moins de 15 ans, connaît la plus forte baisse de la capitale. De ce fait, les écoles ont tendance à se vider et les fermetures et transformations sont une réalité.

Le 6^e arrondissement possède plusieurs atouts : des hauts lieux culturels, intellectuels et politiques et un grand nombre d'étudiants et de retraités potentiellement mobilisables qui constituent autant des ressources pour mettre en place des projets éducatifs.

Afin de rendre les écoles du 6^e encore plus attractives en proposant des projets éducatifs « innovants », Trois axes ont été retenus par les élus et les différents acteurs éducatifs de l'arrondissement pour l'élaboration du nouveau projet éducatif du territoire.

2 – Axes stratégiques et objectifs opérationnels locaux

Les 3 axes stratégiques retenus sont les suivants :

Le parcours langues et cultures étrangères a été choisi afin de donner aux enfants le goût des langues, de leur permettre d'acquérir une compétence clé et de s'ouvrir au monde.

Promouvoir les valeurs du sport dès le plus jeune âge a été choisi car la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 invite à travailler sur les valeurs du sport et de l'olympisme.

Sensibiliser les enfants et les adolescents aux enjeux du développement durable.

Ce sujet, consensuel et d'actualité, sensibilisera les enfants et adolescents aux enjeux écologiques et leur permettra de mener des actions en faveur du développement durable.

Les 4 groupes de travail, réunissant 50 représentants de la communauté éducative locale, ont permis de dégager 11 objectifs opérationnels prioritaires et 25 actions. Ces dernières seront déclinées en actions spécifiques par les acteurs éducatifs de quartier.

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
Créer des parcours langues et cultures étrangères du plus jeune âge jusqu'au collège pour donner aux enfants le goût des langues, acquérir une compétence clé, et leur permettre de s'ouvrir au monde (Axe parisien 1)	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre les actions « passerelle » entre EAPE et écoles et veiller à la continuité pédagogique en langues étrangères jusqu'au collège• Recruter et mobiliser des ressources bilingues et former les personnels• Établir une cohérence dans l'organisation des ateliers langues, entre les différents acteurs• Renforcer l'immersion, les bains de langues étrangères dans les différents temps de vie de l'enfant• Associer les familles aux projets langues
Promouvoir les valeurs du sport dès le plus jeune âge (Axe parisien 4)	<ul style="list-style-type: none">• A l'occasion de rencontres et d'événements sportifs, travailler sur l'inclusion, la mixité sociale et de genre• Partager les valeurs du sport de haut niveau• Développer les compétences psychosociales des enfants
Sensibiliser les enfants et les adolescents aux enjeux du développement durable (Axe parisien 6)	<ul style="list-style-type: none">• Participer à la lutte anti-gaspi• Sensibiliser les enfants à la biodiversité• Sensibiliser et former les professionnels, les enfants et les adolescents et les familles aux défis du développement durable

3 - Actions locales

N° action locale	Action	Axe parisien
1	Organiser des activités communes en langues étrangères, entre EAPE et écoles maternelles et des rencontres entre enfants de grande section de crèche et petite section d'écoles et des activités communes entre écoles maternelles et écoles élémentaires.	1) Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs
2	Créer des événements conviviaux communs crèches-écoles-collèges autour des langues et des cultures étrangères, à l'occasion notamment d'événements emblématiques. Mise en place de menus à thèmes dans ce cadre	
3	Flécher des temps communs permettant de concevoir des activités communes ou complémentaires et d'échanger sur les bonnes pratiques entre crèches et maternelles et entre maternelles et élémentaires ; et aussi entre le scolaire et le périscolaire	
4	Recourir à des bénévoles et à des ressources locales (parents bilingues, retraités bilingues, conteurs), principalement sur les EAPE, pour enrichir les parcours langues	
5	Mutualiser les intervenants extérieurs ou associatifs en crèches et écoles (animations courtes, lire des histoires, chanter des chansons). Crèches très intéressées par l'intervention des assistants en langues étrangères des écoles	
6	Repérer et mobiliser les ressources humaines bilingues des EAPE. Cartographie annuelle	
7	Recruter/former les personnels en langues étrangères	
8	Cartographier les enseignements et les activités en langues étrangères dans les établissements du 6 ^e arrondissement (EAPE/écoles scolaire et périscolaire/collèges)	
9	Familiariser les enfants aux sons des autres langues étrangères (éveil aux langues) à la crèche à travers l'écoute passive, le théâtre/marionnettes, les chansons, les découvertes culturelles	
10	Favoriser les contacts des enfants avec leurs homologues à l'étranger ou les immersions in situ	
11	Équiper les bibliothèques et ludothèques de ressources pédagogiques en langues étrangères, notamment en anglais, espagnol, italien et russe : livres, audios, vidéos, jeux, en lien avec le CPL pour l'acquisition d'ouvrages	
12	Informar les familles sur les activités langues en crèches et sur les temps scolaires et périscolaires en EM et EE	
13	Faire accompagner les enfants par les familles sur les activités en langues étrangères. Utiliser l'Espace numérique de travail (ENT) à l'école, et au collège, et fournir des tablettes numériques pour les EAPE, comme à la crèche collective Visconti	
14	Organiser une semaine olympique et paralympique dans les écoles	
15	Organiser des rencontres autour du sport entre crèches et écoles maternelles, et entre écoles. Inclure les PVP EPS, les centres ressources de la CASPE 6-14 dans l'organisation de ces événements sportifs	
16	Faire venir des ambassadeurs du sport dans les écoles (sportifs de haut niveau, idéalement du quartier et de langue étrangère)	
17	Distribuer le livret sur les valeurs du sport et de l'olympisme aux CM2 par le PVP EPS	

*Idées des habitants de Paris 6^e**

« Améliorer la communication numérique (email, etc.) notamment pour les inscriptions »

**Source : consultation sur idee.paris.fr réalisée du 1^{er} au 22 mars 2021*

N° action locale	Action	Axe parisien
18	Apprendre aux enfants à gérer leurs émotions et à prendre conscience de leur corps en : - mutualisant des ateliers de yoga en EAPE, en EM et EE - faisant appel à des parents pour animer des ateliers de yoga (demande de l'EE Jardinnet)	4) Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
19	Favoriser les mobilités douces : solliciter le centre ressources de mobilité douce pour développer des activités avec des trottinettes, des vélos (y compris atelier de réparation)	
20	Mettre en place un tri des déchets alimentaires (biodéchets) dans toutes les EM et EE et déterminer en fonction du tonnage annuel, s'il y a possibilité de mettre en place une collecte de biodéchets par la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) et recenser les besoins en tables de tri anti-gaspi dans les écoles	6) Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
21	Développer un goûter zéro déchet en EM et EE sur le modèle mis en place par la REV à l'EM Littré et sensibiliser les parents dès la rentrée aux bons gestes (zéro déchet, zéro gaspillage)	
22	Recenser les besoins et doter les établissements d'équipements et d'outils, environnementaux et de jardinage, adaptés : - recenser les besoins des écoles et des crèches en lombricomposteurs, nichoirs, hôtels à insectes, - recenser les besoins en matériel de jardinage dans les crèches et les écoles (graines, bac, etc.)	
23	Former des référents et mettre à disposition des fiches actions en collaboration avec la DPE : recenser les besoins auprès personnels des écoles et des établissements d'accueil de la petite enfance	
24	Former les adultes et les 9-16 ans par l'Académie du Climat Faciliter l'accès à partir du CM1 (scolaire et périscolaire) aux actions et aux formations proposées dès la rentrée scolaire	
25	Sensibiliser les enfants au développement durable, le mercredi, au centre ressources Développement durable Maurice d'Ocagne	

4 – Gouvernance locale

Dénomination instance	Comité de suivi local du PEDT
Fréquence	1 fois par an
Présidence	CASPE, ou Mairie d'arrondissement si elle le souhaite
Organisation	Organisation des réunions du comité : CASPE 6-14, rôle logistique : invitation aux réunions, envoi des convocations, organisation, relevés de décision, etc.
Membres permanents	<ul style="list-style-type: none"> - Adjointe au Maire du 6^e, chargée des Affaires scolaires, de la Jeunesse et des Sports, - Première adjointe au Maire du 6^e, chargée de la Petite enfance, du Cadre de vie, des Parcs et jardins et de la Santé environnementale - IEN 5-6 - Chargée de développement à la Caf sur le 5^e, 6^e et 14^e arrondissements - Cheffe de la CASPE 6-14 - Adjointe à la cheffe de la CASPE 6-14 - Référente familles - Cheffe du pôle affaires scolaires - Responsable de l'action éducative - Coordinatrice petite enfance
Rôle	Décisionnel et opérationnel, de centralisation des résultats des actions mises en œuvre par chaque acteur, d'évaluation, de prise de décision en cas de besoin d'évolution et de modification des actions, et de facilitateur de la mise à disposition des moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions du PEDT. Le comité peut être sollicité à tout moment par les acteurs du PEDT.